

J'en ai marre de payer pour les autres !  
Qui paye pour moi ?



**envie...**

d'un enseignement de qualité et gratuit, de soins de santé remboursés, de sécurité aux abords des écoles, de justice, de propreté dans les rues, d'un bus à proximité ?

**Comment feriez-vous pour financer tout ça ?**

Editeur responsable:  
Thierry Bodson  
Place Saint paul, 9-11  
4000 Liège

[www.fgtb-liege.be](http://www.fgtb-liege.be)

Quand je vois ce que l'État me pompe comme fric, ça me rend malade. Et en plus ça ne sert à rien !

**INTOX**

## Que fait l'État de notre argent ?

Il finance l'enseignement, les transports en commun, une partie des soins de santé, les tribunaux, le ramassage des déchets ménagers, les administrations, les aides aux entreprises, la culture, les routes, la police, des chaînes de radio et télévision, l'armée, les primes à la rénovation d'immeubles... C'est ce qu'on appelle **les services publics**.

## Comment ça marche ?

Une somme d'argent est prélevée sur les revenus du travail et de l'épargne, le revenu cadastral, les bénéfices des sociétés, la consommation, les donations et les héritages... cette somme d'argent s'appelle **l'impôt**.

Les impôts répondent au principe de **solidarité** et d'**égalité**. Mais l'impôt sur le revenu reste le plus équitable parce qu'il permet à chaque citoyen de contribuer selon ses moyens.

Il existe actuellement 2 formes d'impôt qui n'ont pas les mêmes effets. **L'impôt sur le revenu** est un impôt direct (les contributions). Il est calculé proportionnellement au revenu du ménage. Grâce à la progressivité de l'impôt, ceux qui ont des revenus plus élevés cotisent proportionnellement plus. **L'impôt à la consommation** est un impôt indirect (la TVA et les accises). Dans ce système fiscal, la taxe est fixe. Sur la consommation, chacun paie donc identiquement le même montant, qu'on soit riche ou pas.

## Les réductions de cotisations sociales sont-elles si séduisantes que ça ?

Réduire les cotisations sociales revient à diminuer le rôle de la collectivité, entre autres, dans le remboursement des soins de santé, le paiement des pensions et des allocations de chômage. Chacun devrait alors souscrire à une assurance privée. Dans un système privatisé, les riches seulement pourraient s'assurer correctement et donc les inégalités s'accroîtraient.

Actuellement, il existe trois types de pension :

- **Le 1<sup>er</sup> pilier** : pension légale versée par l'État, à tous les travailleurs en fonction de la carrière professionnelle → **droit acquis**
- **Le 2<sup>ème</sup> pilier** : assurance groupe contractée par certaines entreprises (pas toutes !) pour leurs travailleurs. C'est un complément au 1<sup>er</sup> pilier → **facultatif**
- **Le 3<sup>ème</sup> pilier** : assurance individuelle contractée par le travailleur s'il le veut et surtout s'il peut se le permettre financièrement. C'est un autre complément au 1<sup>er</sup> pilier → **facultatif**

Les libéraux encouragent les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> piliers. Cette politique pousse à l'individualisme, accentue les inégalités et casse la solidarité entre les travailleurs.

**INFO**

Réduire les cotisations sociales, c'est diminuer le salaire du travailleur.

Quand les recettes de la sécurité sociale diminuent, on réduit la protection sociale. Au lieu d'avoir plus d'argent, les salariés ont moins de moyens puisqu'ils doivent payer plus cher les soins de santé. Les pensions et les allocations de chômage diminuent inévitablement.

**Dans un système de sécurité sociale, on cotise selon ses moyens et on reçoit en fonction de ses besoins.**



## Les réductions d'impôts sont-elles aussi séduisantes que ça ?

Si l'Etat diminue les impôts on peut s'attendre, en retour, à une diminution des services fournis à sa population. La capacité du citoyen d'acheter, c'est-à-dire son **pouvoir d'achat**, se réduit parce qu'il doit désormais payer le prix plein pour recevoir ce service.

Dans un tel contexte, les inégalités s'accroîtront, inévitablement.

Les récentes réformes fiscales ont diminué les impôts. Cette réduction profite principalement aux ménages les plus aisés puisque l'argent qu'ils versaient à l'Etat se retrouve dorénavant dans leur poche... Ca fait une différence considérable dans leur portefeuille ! Par contre, pour les ménages à faibles revenus, cette diminution d'impôts est tellement minime qu'ils ne la ressentent presque pas dans leur budget.

De plus, aujourd'hui, le système fiscal belge ne prévoit pas d'impôts sur les grosses fortunes, ni de taxes sur les plus-values mobilières.

Et l'ensemble des taxes sur le patrimoine (donation et héritage) représente un montant dérisoire.

**Ce sont donc essentiellement les travailleurs salariés qui contribuent au budget de l'Etat. Les indépendants et les sociétés participent un peu moins et les rentiers encore moins !**

83%  
des recettes fiscales sont perçues sur le salaire et la consommation des travailleurs. Tandis que l'impôt sur les bénéfices des sociétés représente moins de 11% des recettes fiscales

**INTOX**

Et en plus on paye des cotisations sociales ? Mais il ne me reste rien en poche, moi !

## Les cotisations sociales, c'est quoi ?

C'est la participation de chaque travailleur et de chaque employeur au financement du système d'assurance sociale belge... **la sécurité sociale**.

## Qu'est-ce que la sécurité sociale ?

C'est un système d'assurance collective, légale et obligatoire, fondé et géré par les syndicats, les patrons et l'Etat. Il organise la solidarité entre ouvriers et employés, jeunes et vieux, hommes et femmes, riches et pauvres, actifs et non actifs, bien portants et malades, familles avec et sans enfants.

La sécurité sociale est donc un mécanisme de répartition des richesses qui tend à réduire les inégalités sociales.

### Quelques chiffres

La sécu c'est :  
600 000 chômeurs indemnisés,  
150 000 prépensionnés,  
1 700 000 pensionnés,  
70 000 000 journées de maladie indemnisées,  
26 000 000 journées d'hospitalisation prises en charge,  
70 000 000 visites médicales remboursées (soit 7 visites par personne et par an)

Les cotisations des travailleurs représentent 13,07% du salaire brut. Les cotisations patronales sont fixées officiellement à 34,39%. Mais, il existe aujourd'hui tellement de réductions de cotisations patronales que les employeurs n'en payent plus que 27% (en moyenne). Par contre, les cotisations restent identiques pour les travailleurs. C'est tout bénéf pour l'employeur !



## Comment ça fonctionne ?

L'Etat prélève une partie du salaire brut (13.07%) de chaque travailleur. En échange, il assure à ceux-ci des aides financières tout au long de la vie et sous des formes diverses : allocations familiales, pensions, remboursements des soins de santé... C'est, en quelque sorte, **un salaire invisible**.

## A quoi ça sert ?

La sécurité sociale couvre les conséquences des situations suivantes :

Risques assurés	Types d'interventions
Être malade	Remboursements des soins de santé
Perdre son revenu en cas de maternité, maladie ou invalidité	Indemnités de maladie-invalidité
Vieillir ou décéder prématurément	Pensions de retraite et de survie
Arrêter de travailler avant l'âge légal de la pension	Prépensions
Avoir un accident du travail ou une maladie professionnelle	Allocations d'accidents de travail et de maladies professionnelles
Avoir des enfants	Primes de naissances, allocations familiales...
Perdre son emploi ou ne pas en avoir après ses études	Allocations de chômage, allocations d'attente
Interrompre sa carrière pour éduquer ses enfants	Allocations de crédit-temps
Prendre un repos mérité	Simple et doubles pécules de vacances

Intervention	Ce qu'elle coûte réellement	Ce que nous payons
Accouchement	2 664.04 €	140.11 €
Jambes cassées	234.25 €	16.51 €
Appendicite	1 914.18 €	103.83 €

## Payons-nous trop d'impôts ?

L'ensemble des dépenses publiques de justice, de police, de service d'incendie représente 550€ par an et par habitant.

Un élève dans le maternel et le primaire coûte en moyenne à l'Etat près de 2.500 €/an, un élève dans le secondaire près de 5.000 €/an, un universitaire près de 7.000 €/an et un élève de l'enseignement spécial près de 10.000 €/an.

Le coût total d'un trajet de bus (entretien du bus, salaire, infrastructure, assurance, carburant ...) est d'environ 10 €. L'utilisateur ne paye actuellement que 1,30 €, le reste est pris en charge par l'Etat.

Par mois, un ménage avec 2 revenus (3.000 € brut en tout) et 2 enfants payera à l'Etat environ 1.000 € de taxes. En échange, l'Etat lui offrira des services qu'on estime à 1.500 €. Qui y gagne ?

Contrairement à ce que nous croyons, nous payons peu d'impôts par rapport aux services que l'Etat nous offre.

**INFO**